



Accordéon Suisse

Association Romande des Musiciens Accordionistes ARMA

Association Romande des Musiciens Accordionistes

Procès verbal de la 77^{ème} assemblée générale statutaire d'Alle, le dimanche 11 mars 2012

1. Bienvenue

Madame Chantal Lachat Rondez, présidente de Reflets d'Ajoie et déléguée jurassienne à l'ARMA, souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités.

Bernard Cintas, président de l'ARMA, ouvre la 77^{ème} assemblée générale statutaire de l'ARMA et souhaite à tous une cordiale bienvenue à cette assemblée.

Le président salue la présence de :

- Charles Raccordon, maire d'Alle,
- nos présidents d'honneur : Raymond Brovarone et Frédy Guignard,
- nos membres d'honneur : Pierre Bonnamour, Jeannette Delacombaz, Christian Glur, Janine Gaudin et Sophie Raboud
- nos invités : Rudolf Bieri, président d'Akkordeon Schweiz (EHAMV), Pierrette Ponsard, de la Fédération Jurassienne de Musique, Alain Bucher, Dominique Henchoz, Christian Klaus et Didier Simond.

Il salue également les représentants de la presse et les remercie pour leur excellent travail en faveur de l'accordéon en général.

Il excuse Daniel Duay, membre du Comité Romand, Marinette Nydegger, présidente d'honneur, Claude-Alain Antonelli, Madeleine Ray, Gabriel Schott, membres d'honneur, Véronique Chapuis Fernandez, Lionel Chapuis, Claudine Studer, membre honoraire. Plusieurs sociétés se sont également excusées.

L'assemblée se lève pour un instant de recueillement à la mémoire de tous ces amis du monde de l'accordéon qui nous ont quittés.

1.1. Nomination de scrutateurs

Des scrutateurs sont nommés.

2. Administration

2.1. Présences et effectifs

Les 61 sociétés de l'ARMA ont été invitées à participer à l'assemblée générale.

Fédérations	Effectifs	Présence	Droit de vote
AAJB	5	4	4
FCFRA	6 (-1)	4	4
FCGEA	5	5	5
FCJUA	3	2	2
FCNA	13 (-1)	8	8
FCVDA	25	10	10
FCVSA	4	4	4
Total	61	37	37 (majorité requise : 19)

Le président rappelle qu'il est très important d'annoncer tout changement d'adresse dans les plus brefs délais à sa fédération qui fera suivre à la responsable du fichier ARMA ou directement à fichier@arma.ch. Il remercie aussi les sociétés de respecter les délais d'inscription afin de faciliter l'organisation de toute manifestation.

2.2. Dernier procès-verbal de l'AG à Palézieux-Village

Le procès-verbal est accepté, sans modification, à l'unanimité.

3. Rapports

3.1. du président (B.Cintas)

cf. Annexe 1

3.2. de la commission des cours (D.Etienne)

cf. Annexe 2

3.3. de la commission concours (S.Paccot)

cf. Annexe 3

3.4. de la commission information : journal (P.-A.Chabloz) et Internet (D.Froidevaux)

Journal : cf. Annexe 4a

Internet : cf. Annexe 4b

Didier Simond, webmaster, présente la nouvelle mouture du site de l'ARMA : www.accordeonsuisse.com. On y trouve toujours les informations officielles (adresses, agenda, commissions...), mais également un blog, dont les libellés des messages permettent la recherche par sujet. L'ARMA est aussi sur facebook (photos, discussions, petites annonces...), sur twitter où on retrouve les messages du blog. Le site est accessible sur différents supports (ordinateurs, téléphones portables...). Dorénavant, toutes les adresses e-mail de l'ARMA sont suivies de [@accordeonsuisse.com](https://twitter.com/accordeonsuisse)

B.Cintas remercie le webmaster pour son travail et le magnifique outil qu'il a conçu.

3.5. du caissier (J.Zuber)

cf. Annexe 5

Les effectifs des sociétés sont à transmettre à J.Zuber par l'intermédiaire des fédérations afin d'établir les cotisations SUISA.

3.6. des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, issus de la société d'Alle, ont contrôlé les comptes 2011 ARMA, concours et cours avec les pièces justificatives présentées. Les écritures correspondant à ces dernières, les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier.

3.7. Budget 2012

cf. Annexe 5

3.8. Discussion et approbation des rapports

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée. Tous les rapports sont acceptés par acclamation.

4. Manifestations

4.1. CRSA, MRA et Concours Suisse d'Accordéon

CSA : B.Cintas réitère l'appel afin de trouver une société organisatrice pour le prochain Concours Suisse d'Accordéon. Comme il n'y a plus d'éliminatoire mais qu'un seul concours regroupant toutes les régions suisses, le CSA peut se dérouler indifféremment en mai ou novembre. C'est une somme de travail non négligeable mais un apport intéressant pour une société. Les intéressés peuvent prendre contact avec Daniel Duay ou la société d'Orbe ou de Payerne pour avoir plus d'informations.

CRSA : Jérémy Schaffner, président de l'Hirondelle de Prilly, annonce que sa société est candidate pour l'organisation du prochain CRSA. Elle a très envie de travailler selon la nouvelle formule du concours-festival afin qu'il convienne à chaque société romande. La date serait fixée pour un week-end du mois de mai 2014.

B.Cintas demande s'il y a d'autres candidats. Cela n'étant pas le cas, l'organisation est donc accordée à l'Hirondelle de Prilly avec remerciements de l'ARMA.

4.2. Festival des Musiques Populaires de Moudon

Le festival aura lieu le même week-end que la Fête fédérale. Quelques sociétés se sont inscrites. On trouve le programme sur le site du festival : www.festival-moudon.ch. Les autres sociétés ne participant ni à Moudon ni à Winterthur sont les bienvenues pour venir écouter ou alors participer comme bénévole.

Suite à la nouvelle formule du Kiosque à musiques, une émission aura lieu en direct sur RTSUn le samedi soir et quatre autres y seront enregistrées.

5. Relations

5.1. Akkordeon Schweiz

Rudolf Bieri, président d'Akkordeon Schweiz, salue l'assemblée et remercie l'ARMA pour sa collaboration. La musique a le pouvoir de rassembler les gens et les régions et ne connaît pas de barrière. Il souhaite un travail encore plus rapproché avec l'ARMA. Pour lui, la Fête fédérale a toujours sa place, à voir les inscriptions qui sont déjà un succès pour les organisateurs. Il remercie les sociétés romandes qui se sont inscrites. R.Bieri termine son discours en reprenant et précisant la pensée de Nietzsche : « La vie serait une erreur sans musique... d'accordéon ».

B.Cintas espère également que la collaboration avec Akkordeon Schweiz se poursuivra encore longtemps et plus étroitement.

5.2. Commission Enseignement et Formation

A.Bucher informe que la CEF compte à ce jour 33 membres, dont cinq délégués : Marianne Thierrin, Dominique Henchoz, Sébastien Della Chiesa, Yves Moulin et Alain Bucher. Plusieurs formations ont été proposées : les difficultés d'enseignement, la posture du musicien, la direction d'orchestre, l'interprétation de musique baroque et contemporaine. Deux formations sont agendées pour la rentrée : interprétation de la musique de Piazzolla (26 août), et une rencontre avec Sylvain Tissot (7 octobre).

La CEF désire tisser des liens avec l'ARMA et Akkordeon Schweiz, en participant activement aux activités, réunions, échanges. Elle espère ainsi créer une émulation positive. Des projets communs tentent d'être mis sur pied avec Akkordeon Schweiz. Malheureusement par manque d'inscription, une classe en français avec Lionel Chapuis a dû être annulée dans le cadre du séminaire de Sursee.

A. Bucher remercie encore Chantal Lachat Rondez et Jacques Zuber pour leur collaboration administrative (secrétariat et caisse).

B.Cintas remercie A.Bucher et tous les membres de la CEF pour leur travail.

6. Elections

6.1. Confirmation des délégués de fédérations

AAJB : Jean-Pierre Pini et Daniel Froidevaux, remplaçant Suzanne Bigler démissionnaire

FCJUA : Nicole Chappuis et Chantal Lachat Rondez

FCNA : Jean-Pierre Burkhalter et Charles-Henri Haldimann

FCFRA : Denis Etienne et Angélique Rime

FCGEA : Pierre-André Chabloz et Fabienne Grandjean

FCVSA : Daniel Duay et Jacques Zuber

FCVDA : Carole Ingold et Stéphanie Murisier, remplaçant Stéphanie Paccot et Philippe Joly démissionnaires

Les deux nouvelles déléguées vaudoises reprendront la commission des cours et Denis Etienne assurera la vice-présidence de l'ARMA.

6.2. Nomination de membres honoraires

La FCVDA propose deux musiciennes comme membres honoraires de l'ARMA pour leurs 60 ans d'activité. Josiane Mottet de l'Echo du Soir de Lucens reçoit son diplôme. Claudine Studer, d'Orcade de Renens, excusée, recevra son diplôme par l'intermédiaire de la FCVDA.

7. Assemblée générale 2013

En tenant compte du tournus, la prochaine AG sera organisée en mars 2013 par la Fédération Cantonale Genevoise des Accordeonistes (*NDLR : la date est fixée au 24 mars 2013 aux Avanchets (Genève)*).

2013 : FCGEA	2017 : AAJB
2014 : FCNA	2018 : FCVDA
2015 : FCVSA	2019 : FCJUA
2016 : FCFRA	2020 : FCGEA

8. Propositions

8.1. des fédérations

D.Froidevaux donne des informations sur le projet de refonte des sociétés de l'arc jurassien. L'assemblée générale de la FCNA a donné son accord pour que la commission neuchâteloise continue son travail avec le Jura et le Jura bernois dans le but de créer une nouvelle entité.

A.Rime signale que la prochaine Fête cantonale fribourgeoise aura lieu à Courtepin le samedi 17 novembre sur le thème de la musique du monde.

8.2. du Comité Romand

D.Etienne présente le fonds de soutien de l'ARMA pour la création de nouvelles œuvres pour orchestre d'accordéon. Le fonds, attribué par une commission, se constitue d'un montant de 300.- par projet et par an ainsi que l'édition des partitions par le partenaire et sponsor principal AME-LYSS. L'ARMA apporte un soutien moral au projet (crédibilité du projet) et administratif (liste d'adresses, etc.). Seules les sociétés membres de l'ARMA peuvent toucher ce fonds. Les détails de ce fonds ainsi que le règlement seront disponibles sur le site internet.

8.3. Divers

Christophe Dufaux a sorti un nouveau CD, en duo avec la violoniste Deborah Marchetti, qui peut être acheté après l'assemblée.

B.Cintas clôt cette assemblée générale en remerciant Reflets d'Ajoie d'Alle et sa présidente Chantal Lachat Rondez pour l'excellente organisation de cette 77^{ème} assemblée générale.

Annexe 1 : Rapport du Président

Mesdames, Messieurs, les responsables des sociétés et fédérations, chers amis musiciens et directeurs,

C'est avec grand plaisir que je me retrouve devant vous pour cette 77e assemblée générale.

L'année 2011 a été marquée par la tenue de deux concours en terres romandes, et plus précisément vaudoises, à savoir notre MRA, à Orbe, qui tenait lieu d'éliminatoire pour le nouveau Concours Suisse d'Accordéon qui, lui, s'est déroulé à Payerne.

Nous vous avons déjà parlé de cette nouvelle formule du Concours Suisse qui remplace la Coupe Suisse d'Accordéon. Ce concours est le fruit d'une collaboration avec la SALV, IG-Akkordeon et, dans une moindre mesure, avec Akkordeon Schweiz. Le règlement a été conçu par une commission musicale composée de professeurs romands et suisses allemands, et a donné pleine satisfaction. L'organisation administrative a été un peu plus difficile à coordonner avec nos partenaires de la SALV, et nous avons eu quelques petits défauts de jeunesse, mais dans l'ensemble ces deux concours se sont bien passés.

Je souhaite remercier ici les responsables de notre commission concours, Stéphanie Paccot et Daniel Duay, qui ont su mener ces projets de main de maître, Véronique Chapuis pour la présidence du jury de la MRA, et Lionel Chapuis pour son travail au sein de la Commission musicale du Concours Suisse et sa présidence du jury de la finale à Payerne.

Quelques mots sur l'avenir de ces concours. Nous avons eu, il y a un mois, un débriefing avec nos partenaires de SALV et IG-Akkordeon. Pour être viables économiquement, les concours ont besoin d'un minimum de candidats, car les coûts sont incompressibles à partir d'un certain niveau. Jacques Zuber vous expliquera en détail la situation.

Vu le peu de candidats inscrits dans les deux éliminatoires, surtout en Suisse allemande (29 candidats), il a été décidé de ne faire plus qu'un seul concours d'accordéon pour toute la Suisse. Et ce concours sera désormais organisé par l'ARMA, en Suisse romande uniquement, avec le soutien financier de nos partenaires suisses allemands ainsi que leur participation aux travaux de la commission musicale.

Reste maintenant à trouver une société pour organiser ce concours en 2013. Sans vouloir être vexant pour nos amis genevois, vu le statut désormais national de ce concours, il serait bien qu'il se déroule plutôt dans une région pas trop périphérique de la Suisse romande quand on passe la Sarine. L'appel est donc lancé.

Pour finir avec les concours, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons une société qui s'est portée candidate pour l'organisation du prochain CRSA nouvelle formule en 2014. Je lui laisserai le soin de vous soumettre sa candidature au point 4.1 de notre ordre du jour.

Autres activités auxquelles l'ARMA participe, via sa Commission Enseignement et Formation, ce sont les séminaires organisés par cette commission, ainsi que les liens qu'elle est en train de nouer avec son alter ego de Akkordeon Schweiz. Je voudrais saluer le travail formidable accompli par son président, Alain Bucher, ainsi que par son comité et me réjouis du décollage de cette commission.

Chers amis musiciens et responsables de sociétés, c'est avec honneur et fierté que le Comité Romand met toute son énergie à votre service, afin que vous puissiez exercer votre art musical dans les meilleures conditions possibles. Mais cette tâche passionnante ne pourra s'accomplir avec succès sans votre aide, sans vos suggestions et votre énergie. C'est tous ensemble que nous pourrions surmonter les difficultés. C'est tous ensemble que nous pourrions réussir à donner à notre instrument la place qu'il mérite dans le paysage culturel romand.

Avant de conclure, je souhaite ici remercier les membres du Comité qui travaillent toute l'année d'arrache pied, et avec beaucoup d'efficacité. Cette année, ces traditionnels, quoique sincères remerciements ont un goût quand-même un peu triste, car trois de nos délégués vont nous quitter. Et pas des moindres.

Suzanne Bigler, déléguée de l'AAJB depuis 1999, a été une des grandes fidèles de notre comité. Toujours disponible pour prêter main forte à toute occasion, notamment comme traductrice de votre Président lors de ses déplacements aux Assemblées Générales d'Akkordeon Schweiz, soutien indéfectible à toutes les activités et au travail du Comité Romand, Suzanne a été un membre solide et solidaire de notre comité. L'ARMA lui doit beaucoup. Et à titre personnel, j'ajouterais qu'elle fait partie de ses rencontres précieuses dont la vie nous fait parfois cadeau. Pour tout cela, mille mercis Suzanne.

Les deux autres délégués qui nous quittent sont les Vaudois Stéphanie Paccot et Philippe Joly. Tous les deux en même temps ! Mais rassurez-vous, la jeune relève est déjà là qui piaffe d'impatience...

Stéphanie Paccot, vous la connaissez tous si vous avez une fois ou l'autre participé de quelque manière que ce soit à un de nos concours. Membre depuis 2004 du Comité Romand, elle a d'emblée pris en main la lourde commission des concours, dont elle a assumé la gestion avec talent, efficacité et surtout, avec un investissement personnel qui force l'admiration. Son enthousiasme, sa bonne humeur, et même son caractère bien trempé vont nous manquer. Mais elle va surtout manquer aux fabricants de médailles qui perdent aujourd'hui une très bonne cliente... Mille mercis ma Paccote adorée !

Philippe Joly, membre du Comité Romand depuis 2002, a été respectivement responsable de la Commission des cours, organisateur des voyages et concerts de l'OASF, et surtout un vice-président qui m'a toujours apporté son soutien indéfectible lorsque cela était nécessaire, et qui m'a prodigué de précieux conseils et réflexions dans les moments de doute ou de décision délicate à prendre. Les Présidents qui sont présents dans cette salle savent à quel point un tel vice-président est précieux. Merci à toi Philippe pour ton travail et surtout pour ton amitié et bon vent dans tes nouvelles activités pompières.

Après ces vibrants hommages, c'est donc bien naturellement que le Comité Romand propose à l'Assemblée Générale de nommer ces trois délégués, ou plutôt ces trois amis, comme membres d'Honneur de l'ARMA. Par acclamation.

Ce long discours est maintenant enfin terminé. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente année musicale 2012.

Bernard Cintas

Annexe 2 : Rapport de la commission des cours

Cette année 2011 aura vu le démarrage de la nouvelle formule pour la formation à la direction d'orchestre d'accordéonistes. La formation dure désormais 3 ans au lieu de 4. Auparavant, les élèves faisaient une année de formation avant de rentrer au Conservatoire. Cette année préparatoire a été transformée sous forme de cours modulaires dispensés pendant les trois ans de la formation. Les élèves débute leur formation directement au Conservatoire de Lausanne et bénéficient du soutien modulaire ARMA avec un professeur de leur choix et de leur région. Ces cours sont payés par l'élève et l'ARMA. Au-delà de ses cours de soutien, le futur chef participe au cours complémentaire spécifique à l'orchestre d'accordéon. Les élèves vont dans différentes sociétés pour apprendre le métier et préparer l'examen intermédiaire et final.

Cette nouvelle formule nous permet de gagner en flexibilité et dynamisme dans la formation des directeurs. Nous ne serons plus tributaires d'un nombre minimum de candidats pour avoir des élèves en formation.

L'ARMA travaille en étroite collaboration avec le Conservatoire de Lausanne et son titulaire Pascal Favre. Les futurs chefs d'orchestre d'accordéonistes se retrouvent autour de matières communes telles que le solfège, l'harmonie, la gestique et la didactique. Les étudiants sont sensibilisés aux problématiques propres à ces ensembles musicaux : différences d'âge, de motivation, d'origine, de niveau et de répertoire des personnes à diriger. L'aboutissement est l'obtention du certificat de direction d'orchestre.

Nous avons un système de formation performant, établi en collaboration étroite et durable avec le Conservatoire de Lausanne. Le comité ARMA et moi-même remercions M. Pascal FAVRE, responsable de la classe de direction au Conservatoire de Lausanne, pour son appui et la parfaite collaboration dans l'organisation de ces cours et des examens.

Nous avons actuellement un élève en 1ère année – David Marandola. Il reste donc de la place pour beaucoup d'élèves. Je vous invite à parler de ces cours à tous les candidats potentiels.

Nous allons organiser une journée d'initiation dans le courant du mois de mai pour révéler quelques vocations. Vous recevrez les informations en temps et en heure.

Encourager vos musiciens à se perfectionner est un gage pour le futur. Vous profiterez de l'engouement et de l'enthousiasme de ces élèves pour perpétuer la bonne santé de votre société.

Nous restons ouverts à vos différentes remarques, idées et souhaits.

Denis Etienne

Annexe 3 : Rapport de la commission concours

MRA

C'est la société des Ondins d'Orbe qui a accueilli la dernière Médaille Romande de l'Accordéon le 1er mai 2011. 104 candidats répartis en 18 catégories ont pu y démontrer leurs talents musicaux. Un grand merci à Bernard Rebeaud, Président de la société, pour la mise à disposition de son lieu de travail pour installer le bureau ARMA ainsi qu'à toute son équipe pour le magnifique travail réalisé. Cette MRA nouvelle formule a été d'importance car elle a servi désormais de sélection pour le Concours Suisse d'Accordéon et qu'en parallèle elle a proposé une sélection pour le Trophée Mondial de l'Accordéon.

Le nouveau concours aura lieu en 2013 et nous recherchons des organisateurs. L'organisation de tels concours est non seulement un événement pour votre région et pour votre société mais également un travail important garantissant un apport financier non négligeable en ces temps de crise. N'hésitez donc pas à vous manifester.

CONCOURS SUISSE

En ce qui concerne la Finale des sélections d'Elsau et d'Orbe, le Concours Suisse d'Accordéon, elle s'est déroulée à Payerne le 27 novembre 2011.

Je tiens à m'excuser pour les quelques difficultés rencontrées. En effet, nos amis de Suisse orientale ayant chapeauté les inscriptions et le financement des sélections, il eut été judicieux qu'ils fassent de même pour la Finale. L'ARMA ayant appris en catastrophe que c'était à elle de le faire, Daniel Duay s'est démené tant bien que mal pour reprendre le flambeau, n'ayant toutefois pas toutes les cartes en main.

68 participants soit 52 Romands et 16 Alémaniques répartis en 17 catégories ont cependant très bien relevé le défi.

Un grand merci à Pamela Vuarnoz, Présidente du Comité d'Organisation, ainsi qu'à son équipe pour la bonne coopération et pour tout le travail réalisé. Le concours s'est très bien déroulé.

Je remercie également le président du Jury, Monsieur Lionel Chapuis, ainsi que mon successeur, Daniel Duay, pour l'énorme travail fourni ainsi que leur zénitude exemplaire.

CRSA

Conformément à la consultation des sociétés sur l'avenir du CRSA et à la décision de la majorité d'entre elles, le CRSA s'organise sous la forme d'un festival et d'un concours. Le prochain CRSA aura lieu en 2014. Une société s'est portée candidate pour son organisation ; elle se présentera tout à l'heure.

Stéphanie Paccot

Annexe 4a : Rapport de la commission information : journal

Mesdames, messieurs les délégués, chers musiciens et amis,

Je commencerai mon rapport sur le journal par remercier les responsables dans chaque fédération pour le travail accompli durant l'année écoulée, merci pour votre engagement, car sans ces bénévoles, mon travail serait encore plus lourd.

Le journal nécessite un certain investissement et de l'assumer seul est encore plus lourd, c'est pourquoi je vous lance encore une fois un appel afin de trouver une rédactrice ou un rédacteur, sonder dans vos sociétés qui pourrait être intéressé, ou une personne de votre connaissance que le poste intéresserait, vous pouvez venir me trouver après l'assemblée.

Le journal est un lien important entre les sociétés de Suisse romande et je trouve qu'il n'est pas suffisamment sollicité, vos articles, remarques et idées qui puissent le faire évoluer m'intéressent, alors n'hésitez pas à envoyer à l'adresse du journal vos suggestions.

Le journal peut également vous servir de support publicitaire pour vos soirées, une petite affiche ou un article annonçant vos prochaines manifestations sont également les bienvenues, par contre il serait appréciable que les sociétés qui mettent une publicité envoient après la manifestation un article au journal, ce qui actuellement ne se fait pas ou très peu, c'est dommage.

La Suisse romande compte un certain nombre de sociétés d'accordéon et la plupart du temps, bien sûr nous en connaissons quelques-unes, mais la plupart nous sont inconnues, c'est pourquoi je désire présenter les sociétés de Suisse romande au travers du journal, je vous demande à tous de jouer le jeu et d'envoyer au journal un descriptif de votre société éventuellement avec une photo. La parution se ferait ainsi, les grandes fédérations comme Vaud et Neuchâtel 2 sociétés par journal et les petites fédérations comme Valais, Fribourg, Jura, Jura Bernois et Genève une société par journal, cela ne peut que renforcer les liens entre les sociétés et qui sait, que peut-être, des petits groupes de musiciens s'organisent une sortie pour aller écouter une société qu'ils ne connaissaient pas.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un excellent dimanche ici à Alle.

Pierre-André Chabloz

Annexe 4b : Rapport de la commission information : Internet

Avant de vous parler du site Internet, voici des informations concernant le projet "base de données Accordéon Suisse".

C'est vite vu: pas grand chose! Comme ma soeur Anne, ne voyant rien venir, j'ai contacté le responsable suisse alémanique au mois de décembre. Réponse: la base de données en allemand est prête et fonctionne. Pour celle en français, on m'a demandé de fournir les noms des fédérations et sociétés ARMA (ce que j'ai fait) afin de les introduire et on pourrait se voir au mois de janvier pour la mise à disposition de la base de données. Janvier passé de moitié, pas de nouvelles. Recontact, réponse: on a des problèmes avec l'introduction des noms, je te redonnerai des nouvelles et depuis... Anne ma soeur Anne... je ne vois et n'entends toujours rien!

A noter, qu'entre temps, une facture est parvenue à l'ARMA sans que la base de données ait été livrée. Il a été convenu, entre le caissier et le président ARMA qu'il sera versé de suite la moitié du montant et le reste lorsque la base de données aura été mise à disposition, testée et approuvée.

Internet

Pour moi, le moment est venu de vous communiquer le dernier rapport concernant le site Internet ARMA car celui-ci va disparaître sous peu.

Je remercie toutes les personnes, donc vous tous sans exception, qui ont visité et utilisé notre, votre site ARMA. Sans cela, ce serait un peu comme une de vos soirées sans public!

Hélas, il y a eu quelques annonces qui n'ont pas paru ou qui comportaient des erreurs, ce qui, à juste titre, a provoqué une certaine frustration de la part des auteurs et je vous prie de m'en excuser. Sachant que je ne suis pas infallible, permettez-moi de vous donner un petit truc:

au lieu de maugréer par la suite, contrôlez la parution et signalez les problèmes. Merci à ceux qui l'ont fait et qui m'ont permis de corriger les erreurs.

Ah, une petite précision: ce dernier rapport concerne le site Internet de l'ARMA.....dans sa forme actuelle. Vous allez bientôt découvrir un tout nouveau site créé par Didier Simond, à qui je passe la parole pour sa présentation.

Daniel Froidevaux

Annexe 5 : Rapport du caissier et budget 2012

ARMA

BILAN AU 31.12.2011

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2011	31.12.2010		31.12.2011	31.12.2010
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
UBS usage général	10'201.90	8'153.90	Factures à payer	7'324.15	3'308.15
UBS honoraires	-	129.15	C/c Concours MRA/CRSA	2'651.40	2'245.30
La Poste no 10-4393-0	1'253.10	10'294.55	C/c CEF	1'576.55	1'576.55
UBS Réserve	3'006.89	2'875.49	Créanciers et transitoires Journal	450.00	450.00
C/c cours	306.40	306.40	Fonds de réserve Voyage Italie	3'045.94	3'035.94
Impôt anticipé à récupérer	45.95	-	Fonds de réserve Journal	28'382.23	28'382.23
Deposito no 17-191720-1	13'001.28	2'815.93	Fonds de réserve Formation	1'000.00	1'000.00
Dépôt à terme jaune	15'000.00	15'000.00	Capital initial	2'177.25	
Participation ARMP (brut Fr. 3'600)	2'100.00	2'600.00	Bénéfice de l'exercice	808.00	
Akkordeon Schweiz (site)	2'500.00	-	Capital final	2'985.25	2'177.25
	47'415.52	42'175.42		47'415.52	42'175.42

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2011

CHARGES			PRODUITS		
	2011	2010		2011	2010
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
Suisa	5'596.45	5'744.85	Cotisations et Suisa	11'857.20	11'814.55
Assemblée générale	2'640.00	2'414.00	Intérêts	253.40	151.20
Frais de comité	129.70	1'122.60	Bénéfice Journal	733.50	1'076.80
Frais de déplacement	1'666.40	1'431.80			
Diplômes	1'037.90	71.80			
Site Internet	180.00	180.00			
Cours	-	2'000.00			
Intérêts et frais de banque	93.35	119.85			
Amortissement part. ARMP	500.00	500.00			
Frais divers	192.30	360.90			
Résultat 75 ^{ème} annivers.	-	6'551.80			
Bénéfice (perte) de l'exercice	808.00	-7'455.05			
	12'844.10	13'042.55		12'844.10	13'042.55

BUDGET 2012

CHARGES		PRODUITS	
	Fr.		Fr.
Suisa	5'500.00	Cotisations et Suisa	11'500.00
Assemblée générale	2'500.00	Intérêts et frais de banque	200.00
Frais de comité	1'000.00	Bénéfice Journal	800.00
Frais de déplacement	1'500.00		
Participation aux cours	300.00		
Internet	200.00		
Frais généraux	500.00		
Amortissements	1'500.00		
Perte selon budget	-500.00		
	12'500.00		12'500.00

